

# INSCRIPTION SCOLAIRE 2020-2021

Les parents des enfants nés en 2017 \* sont invités à se rendre au Syndicat Intercommunal France et Multien afin de procéder à l'inscription de ceux-ci pour la rentrée prochaine.

## **Adresse du Syndicat :**

Syndicat Intercommunal France et Multien  
12 avenue du Château (mairie de Gressy)  
1<sup>er</sup> étage -porte de droite

---

## INSCRIPTION DU 02 MARS AU 30 AVRIL 2019

---

## **Horaires d'inscription :**

Mardi et Mercredi 8h30 – 12h30  
Jeudi et vendredi 13h30 – 17h30.

## **Documents à apporter :**

- Livret de famille,
- Carnet de santé,
- Justificatif de domicile,
- Document justifiant du droit de garde si les parents sont séparés.

(\*) : Les enfants qui auront 3 ans révolus au moment de la rentrée scolaire sont inscrits de plein droit. Pour les enfants nés en fin d'année : ils seront inscrits sur une liste d'attente dont l'ordre est défini par l'âge (du plus âgé au plus jeune) et ne pourront être admis qu'en fonction du nombre de places disponibles (30 enfants au maximum par classe).